



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

2

MOTION

« INTERPELLATION BIEN-ETRE ENFANTS »

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2021

Dépôt : Groupe parlementaire CSV

Dépôt : Serge Wilmes

La Chambre des Députés :

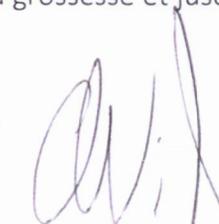
- Sachant que dans la plupart des cas le processus de « devenir parent(s) » inclut une profonde réflexion des futurs parents sur le fait de donner vie à un enfant ;
- Consciente qu'à partir de la naissance chaque parent cherche à construire sa place auprès de son enfant et que ce processus ne va pas toujours de soi ;
- Constatant que durant la grossesse et la petite enfance il s'avère tout particulièrement important de veiller au bon développement physique et psychique de l'enfant ;
- Rappelant que pour garantir l'accompagnement des (futurs) parents certains pays¹ leur font parvenir de façon régulière (de la grossesse jusqu'à la majorité des enfants) des «*Eltern-Kind-Briefe*» comprenant des informations pratiques au sujet du bon développement du bébé/de l'enfant ;

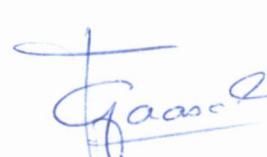
Invite le gouvernement :

- À initier les « *Eltern-Kind-Briefe* » au Luxembourg afin de renforcer l'accompagnement des (futurs) parents en leur fournissant des informations et des conseils pratiques en fonction de l'âge de leur(s) enfant(s) au sujet de questions de santé, de leur développement et/ou de leurs compétences sociales ;
- À envoyer ces courriers de façon gratuite et régulière dans différentes langues aux parents et aux futurs parents à partir de la grossesse et jusqu'à ce que les enfants aient atteint l'âge de 18 ans.


N. Spautz


Jean-Jacques Krieger


Serge Wilmes


Gaas

¹ Allemagne (la Hesse, la Bavière), Suisse, France (Livret de nos 1000 premiers jours, envoyé à tous les futurs parents dès la réception de leur déclaration de grossesse)